



LES CAHIERS D'
ALTHING

VOLUME 7

ACCOMPAGNEMENT
A LA GESTION DE
CRISE



I - VEILLE

Met en place une veille : préalable indispensable à la prévention/ détection des crises.

Analyse les informations générales comme les informations précises relatives au secteur d'intervention, ou au territoire et prend ainsi en compte l'exposition de la population concernée et la destination des équipements.

II - ANALYSE DES RISQUES

Permet d'alerter à un niveau local et de déclencher une gestion de crise à un niveau central.

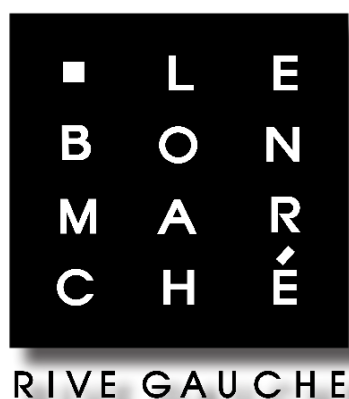
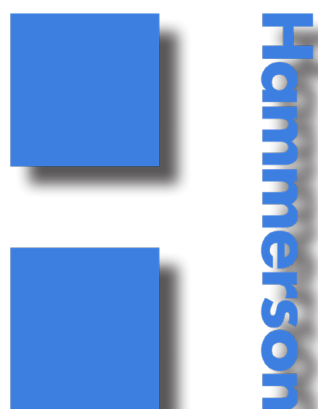
Etablit une hiérarchisation des risques potentiels et de leur(s) facteur(s) en prenant en compte le mode de fonctionnement du donneur d'ordres.

III - REDACTION D'UN PLAN DE GESTION DE CRISE

Rassemble l'ensemble des données nécessaires pour répondre à l'urgence d'une situation.

Prend en compte les éléments nécessaires à la constitution de ce plan, détermine l'architecture du plan central de gestion de crise, établit le rôle de chacun et définit les amendements nécessaires à l'organisation actuelle de la structure concernée.

NOS REFERENCES



EXPERTISE
FRANCE





ALTHING

CONTACT

44, rue Chanzy
75011 Paris

Humberto DE SOUSA

Tél. +33 (0)1 58 39 30 25

Port. +33 (0)6 99 92 13 86

humberto.desousa@althing.fr

